



**“Prediction Master FIFA World Cup 2018!”**  
© 2018 votick sprl

**Concours Coupe du monde FIFA 2018**  
14/05/2018 au 06/07/2018

**Règlement de participation**

Le présent règlement, au 14/05/2018, régit le concours est disponible sur le site **e-Quiz.be**. En tentant sa chance au concours, le participant accepte l'application du règlement et marque son accord avec le contenu des présentes conditions.

**Votick sprl** se réserve le droit de modifier ce règlement à tout moment, sans être redevable d'une quelconque indemnité. Les conditions les plus récentes sont consultables pendant toute la période de participation via le site ou l'interface du questionnaire en ligne.

**1. Organisation**

Le concours est organisé par **Votick Sprl** dont le siège social est établi à Rue des Trois Ponts, 92, 1160 Bruxelles.

L'organisation implique une collaboration avec des partenaires commerciaux (sponsors, annonceurs, organisateurs) qui sont clairement indiqués sur le site **E-quiz.be**.

Les concours se déroulent du 14/05/2018 au 06/07/2018. La proclamation des résultats est prévue à partir du 17/07/2018 à midi, heure locale de Bruxelles.

**"Prediction Master FIFA World Cup 2018"** © 2018 votick sprl en abrégé **PMF18** ou, nommé "la compétition" ou, le "concours" ci-plus bas, est une compétition de prédiction (pronostic sans mise en jeu) publiée par le site **E-quiz.be** et **Belgium Opinion Facebook Page** est organisé et édité par la **SPRL Votick**.

Les concours sont uniquement nantis de prix en nature offerts par les partenaires et sponsors.

La participation au concours implique l'acceptation inconditionnelle de ce règlement de concours. Chaque participant est donc considéré en avoir lu, compris et accepté sans restriction le contenu.

## **2. Conditions**

- Le concours est ouvert à tout adulte de plus de 18 sans distinction de lieux de résidence à l'exclusion des organisateurs, collaborateurs et partenaires de sponsors, annonceurs, et médias ou agences impliqués dans le projet.
- L'accessibilité du concours est publique via les portails **Facebook Belgium Opinion**, les sites web **Votick.com** et **E-quiz.be**, ainsi que les supports et médias des sponsors, annonceurs et leurs réseaux associés.
- L'accès aux formulaires de questions se fait par une URL (lien adresse web), ou QR code qui invite à une **participation unique** sur base de l'adresse mail fournie par le participant. Toute tentative de participer par téléphone, fax, courrier, e-mail ou autrement ne sera pas prise en considération.
- La participation étant unique, toute tentative de re-participer est stoppée par un message d'alerte dans le navigateur du candidat.
- Le système exige une participation authentifiée via web afin de permettre l'identification des lauréats en cas de gain.
- Par sa participation au concours, le participant accepte entièrement ce règlement et ce, sans condition.
- Les risques qui sont inhérents à chaque activité online ne sont d'aucune responsabilité de la part de **Votick Sprl**. Par sa participation au concours, le participant accepte les limitations de réseau et de l'internet ou mobile et des services SMS.
- Les sources des résultats et classement du concours est disponible à la demande

## **3. Traitement des données**

- L'article 4 §1 de la Loi du 8 décembre 1992 relative à la Protection de la Vie Privée s'applique aux données à caractère personnel des participants. Ces données seront reprises dans un fichier qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales. Le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès, de correction et d'opposition quant à ces données à la demande écrite à **Votick Sprl**, 92 rue des Trois Ponts 1160 Bruxelles.
- Par sa participation au concours, le participant consent automatiquement et sans réserve que son adresse e-mail, ainsi que son identification comme participant ou gagnant, soient utilisés par **Votick Sprl** ou partagés avec ses partenaires. Il renonce à tous ses droits à ce sujet.
- Le participant accepte que ses données personnelles fournies puissent être traitées par **Votick Sprl** et ses les partenaires pour l'organisation du présent concours tels que :

- Pour diriger la participation au concours
- Informer le participant sur le déroulement du concours et éventuellement sur le prix qu'ils a (ont) gagné
- Pour la recherche et à des fins statistiques et calcul de résultats
- Pour envoyer d'éventuelles newsletters au participant
- Les données partagées dans le cadre de ce concours ne sont nullement utilisées pour du profilage ou pour la prise de décisions automatiques.
- Aucun autre usage que ceux précités ne sont prévu
- La réglementation sur la confidentialité des données est considérée comme l'éthique prioritaire par les organisateurs.

Ces données sont conservées dans les bases de données du système Votick hébergé chez OVH pour pouvoir être mise à disposition jusqu'à J + 300 des dates de clôture et de remise des lots aux gagnants. Leur effacement est programmé dès après cette échéance.

#### **4. Opérations**

- La compétition est étalée sur 3 sessions (batchs) de questions de type « pronostic »
- Les participants sont invités à participer au concours via les médias, le site, et tout canaux de communications (mails, newsletter, annonce,...) des sponsors et organisateurs.
- Les participants accèdent à un e-formulaire (option trilingue) de questions avec choix multiple ou saisie libre de texte.
- L'interface de vote permet au participant de faire son choix de réponse à chaque question et de le soumettre à l'envoi.
- La formule peut-être accessoirement proposée en 2 modes :
  - En ligne
  - Sur évènement, en live
- Règles du quiz: Chaque réponse correcte (correspondant aux résultats du tournoi FIFA) se voit attribuée un nombre de points gagnants. Le calcul cumulé (l'addition de points relatif à chaque candidat) des participations enregistrées sur les 3 batchs (à valeurs pondérée) est appliqué dès le lancement du concours (14 mai 2018)
- 4 types de questions sont repris dans chacun des 3 batch ;  
Master question, Super question, Context et Subsidiary questions avec pondération de points suivante :

<b>Types</b>	<b>Batch 1</b>	<b>Batch 2</b>	<b>Batch 3</b>
Master Q	10	5	2
Super Q	5	3	2
Super Q	3	2	1
Context Q	3	2	1
Context Q	3	2	1
Context Q	3	2	1
Sub Q	1	1	1
Sub Q	1	1	1

- Le gagnant est celui qui accumule les meilleurs pronostics, par addition de points, sur les 3 périodes combinées des questionnaires.
- Pour les questions subsidiaires (réponses ouvertes avec saisie nombres), le gagnant est déterminé par celui qui donne le chiffre précis ou le plus proche du résultat effectif.
- Le questionnaire (batch 1) est mis en ligne à J – 30
- L'accès aux sessions de votes (batch) sont stoppés à (heures de Bruxelles) :
  1. **16h59 le 18/06 pour batch 1**
  2. 15h59 le 28/06 pour le batch 2
  3. 15h59 le 03/07 pour le batch 3
- Les résultats intermédiaires enregistrés ne seront pas publiés.

## **5. Participation**

Le participant du concours doit successivement :

- Saisir son adresse e-mail et/ou login pour éventuellement, poursuivre sa participation de manière sécurisée et authentifiée.
- Donner un alias afin d'afficher des candidats classés de manière pseudo.
- Accepter les conditions de participation et le règlement en ligne du concours, ainsi que les conditions du traitement des données personnelles.
- Répondre aux questions successives du quiz à leur propre rythme.
- Répondre aux éventuelles questions subsidiaires.
- Saisir des données personnelles le cas échéant.
- Valider sa participation via le bouton prévu dans l'interface
- Reproduire le même processus, excepté l'identification, pour participer aux autres phases du concours.

**La participation au concours est gratuite.** Les frais d'utilisation de connexion internet ou réseau téléphonique sont à la charge du participant.

Des participations organisées et/ou collectives (automatisées ou non) aux concours sont considérées comme frauduleuses, ainsi que toute (tentative) d'en modifier ou contourner les dispositions, par quelque procédé que ce soit (automatisé ou non), en vue d'influencer le résultat et la désignation du ou des gagnants, et seront donc automatiquement conduites à l'annulation de leur participation.

## **6. Contenu**

Le thème des questions posées est relatif au tournoi de la coupe du monde 2018 organisée par la FIFA en Fédération de Russie.

Les questions du batch 1 sont axées sur la campagne des Diables Rouges à la participation de cette compétition.

Les questions du batch 2 sur les performances individuelles des joueurs engagés dans le tournoi.

Les questions du batch 3 sur les autres équipes mondiales présentes lors de l'épreuve.

En cas d'élimination au terme de la phase éliminatoire des Diables Rouges, ce sont les éléments d'autres pays sont pris en considération dans les batch 2 et 3.

## 7. Planning / durée

Le concours est ouvert du 14 mai 2018 au 06 juillet 2018 à midi heure belge.

Le processus de dépouillement électronique sera activé après l'achèvement complet du tournoi FIFA c'est à dire le 15 juillet à minuit.

La validité de la participation sera comprise entre les périodes de sessions définies dans le tableau planning ci-dessous

La date et l'heure de réception par le serveur **Votick.com** (GMT+1) du formulaire d'inscription électronique sont seules références pour valider la participation.

En aucun cas **Votick** ne peut être tenu responsable de la réception tardive du formulaire d'inscription, pour quelque raison que ce soit (compris, mais non limitées, pour des raisons techniques).

		<b>Dates Heures Belgique</b>	<b>Calendrier FIFA Official time</b>
Annonce opération <b>PMF18</b>	Communication réseaux et invitations mails. Quick off.	<b>14/05/20 18</b>	J- 30
<b>Batch 1</b>	Questions prévision 1 <sup>er</sup> tour	<b>14/05/20 18 Midi</b>	J- 30
	<b>Clôture votes B1</b>	<b>18/06 16H59</b>	Ouverture matchs groupes 18/06 (18h) → <b>28/06 (21h)</b>
Calcul résultats B1	Mails confirmation participation et invitation autres batchs	15/06	Break
<b>Batch 2</b>	Prévisions avant 1/8 finale	<b>28/06</b>	Break
	<b>Clôture votes B2</b>	<b>30/06 15h59</b>	Matchs 16 <sup>e</sup> de finale 30/06 (17h) -> 03/07 (21h)
Calcul résultats B2	Mails confirmation participation et invitation autres batchs	01/07	
<b>Batch 3</b>	Prévisions avant ¼ de finale	<b>03/07</b>	Break
	<b>Clôture votes B3</b>	<b>06/07 15H59</b>	Quarts de finale 06/07 17h
Calcul résultats intermédiaires			<b>15/07</b> Finale 18h
Totaux finaux			
<b>Publication classement</b>	Gagnant(e) <b>PMF18</b>		17/07 midi

## **8. Gains / prix / proclamation**

- Les conditions de gains sont décrites au paragraphe « Opérations ».
- Les prix consistent en des biens et/ou services et non monnayable octroyés par les sponsors ou partenaires excluant toute responsabilité de **Votick Sprl**.
- Après analyse des résultats, le gagnant « MASTER » est le participant ayant eu le plus de points accumulés aux termes des 3 sessions.
- En cas d'égalités, les résultats des réponses aux questions subsidiaires départageront les candidats lauréats selon la formule exposée au § 4.
- Il y a un et un seul gagnant par concours nommé « **Prediction Master FIFA WC 2018** »
- Seule l'adresse e-mail identifie le candidat, par conséquent cette adresse sera la seule voie, si disponible et valable, d'information auprès du gagnant. Si l'adresse est inexacte amène l'impossibilité de contacter le lauréat, c'est le meilleur classé suivant qui sera nommé MASTER.
- « **Prediction Master FIFA World up 2018** » sera la proclamation officielle du gagnant.
- Le gagnant sera avisé par **Votick sprl** par e-mail lors de la semaine suivante la fin du concours selon l'adresse e-mail qui a été communiquée dans le formulaire électronique lors de la participation.
- Le gagnant confirmera dans un délai de 8 jours ouvrables suivant la réception de l'e-mail de **Votick** qu'il accepte son prix, conformément aux instructions communiquées dans l'e-mail. En l'absence de confirmation de l'acceptation et/ou dans le délai précisé, **Votick** se réserve le droit d'attribuer le prix au candidat le plus proche suivant.
- Les prix (gains) gagnés ne pourront en aucun cas être échangés contre leur contre-valeur en espèces ou un autre gain en nature. Le) lauréat n'aura plus droit à son prix s'il ne l'a pas réclamé un mois après la promulgation des résultats.
- La proclamation des résultats fera l'objet de communications publiques de la part des organisateurs, sponsors ou partenaires.
- Le résultat du concours ne peut pas être contesté. Il n'y a pas de correspondance sur les résultats après les concours (soit par lettre, par e-mail ou par téléphone)

Les remarques, réclamations ou questions concernant le présent règlement doivent être envoyées par écrit à **Votick Sprl** 12 rue des Trios Ponts 1160 Bruxelles, Belgique.

**Prediction Master FIFA 2018**

© 2018 **Votick sprl**